



Contactez-nous

Pour plus de renseignements et le montage des dossiers

Les tarifs du Service d'Aide à Domicile dépendent des ressources de la personne et des aides auxquelles elle peut prétendre (Allocation Personnalisée d'Autonomie du Département, caisses de retraite, mutuelles, assurance maladie..., prestation de compensation du handicap...)

En outre, les dépenses d'aide à domicile ouvrent droit à réduction d'impôt.

Les tarifs

Pour la constitution du dossier, plusieurs documents seront demandés. Le CCAS vous indiquera, en le contactant, les pièces nécessaires.

SAAD de Guîtres



 7 rue du Déroc,
33230 Guîtres

 05 57 56 19 47
05 57 56 19 48

 ccas@guitres.fr

Ouverture au public

- > Le lundi de 9h à 12h
- > Le mercredi de 14h30 à 17h30
- > Le vendredi de 9h à 12h

SERVICE D'AIDE À DOMICILE de Guîtres



Aider aux actes essentiels de la vie et rompre l'isolement



Le bon choix du maintien à domicile



Service public

Labellisé par le Département de Gironde

Le Service d'Aide à Domicile est membre du Réseau Public Départemental de l'Aide à Domicile en Gironde. Il est labellisé par le Département dans le cadre de l'autorisation médico-sociale et est conventionné avec les caisses de retraite et mutuelles. Son but est de contribuer au maintien des personnes âgées à domicile.

5 communes

Guitres - Sablons - Lagorce - Saint-Martin-de-Laye - Bonzac



01.

Aide aux repas

- > Aide à la préparation des repas
- > Aide à la prise des repas
- > Courses

Nos aides

02.

Aide technique

- > Lever/Coucher
- > Habillage et coiffure
- > Aide à la mobilité et au transport
- > Entretien du logement
- > Entretien du linge

Les agents qui interviennent à domicile sont mnantis soit du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) soit d'une longue expérience professionnelle dans le domaine de l'aide à domicile

7 jours sur 7

03.

Hygiène

- > Aide à la toilette et habillage

- > Aide à la mobilité extérieure
- > Compagnie et discussion
- > Sortie sur les lieux de vie sociale
- > Assistance administrative
- > Lecture

04.

Accompagnement

Vigilance

Nos agents sont aussi missionnés pour déceler toute situation particulière et alerter le CCAS et les services sociaux concernés en cas de besoin.